

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence Droit

Licence Droit



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
1 Panthéon-
Sorbonne

Présentation

Objectifs

L'objectif de la licence en droit est l'acquisition des connaissances générales nécessaires au juriste. L'École de droit de la Sorbonne propose aux étudiants de suivre un parcours indifférencié sur trois ans. La Licence permet d'accéder à tous les masters (M1).

Les + de la formation

Programme

Contrôle des connaissances

Certains enseignements peuvent donner lieu à la préparation de projets individuels ou collectifs. Les enseignements sont complétés par des conférences et des études de cas. Alternance d'apports théoriques et de mises en situation.

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation

tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Et après

Conditions d'admission

Baccalauréat ou équivalent.

L'accès en L1 se fait via l'application PARCOURSUP, aussi bien pour les bacheliers de l'année que pour les étudiants en réorientation, aux dates fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le dossier est dématérialisé (ne pas envoyer de dossier papier).

Sur Parcoursup, sélectionner la L1 "Droit-Economie-Gestion : Droit".

Les candidats titulaires d'un bac ou d'un diplôme d'accès étranger doivent s'adresser à la Direction des Relations Internationales : <http://www.panthéonsorbonne.fr/international/venir-etudier/sinscrire-a-pantheon-sorbonne-a-titre-individuel/>

Public cible

Etudiants



Droits de scolarité

 Tout savoir sur  les montants des droits universitaires

 N° RNCP : 38186

Certification : LICENCE - Droit (fiche nationale)

Date d'enregistrement :

Date d'échéance : 31/12/2028

Certificateur : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Infos pratiques

Lieu(x)

 Paris

Contact(s)

Insertion professionnelle

Type d'emplois accessibles :

- Assistant juridique
- Agent administratif dans un établissement sanitaire et social
- Agent de développement local
- Secrétaire de mairie
- Assistant de gestion du personnel
- Négociateur immobilier
- Gestionnaire dans un syndic immobilier
- Responsable administratif et de gestion du personnel
- Rédacteur juridique
- Chargé d'études ou de mission

